



**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLE DES PASSEREAUX**  
**Tenue le mardi 15 février 2022 à 18h30**  
**sur TEAMS**

**Ordre du jour**

<b>1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum</b>
<b>2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour</b>
<b>3. Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2021</b>
<b>4. Parole au public</b>
<b>5. Nouvelles et suivis :</b>
<b><u>Dossiers de consultation</u></b>
<b>6. Budget révisé</b>
<b>7. Mesures dédiées et protégées</b>
<b>8. Besoins à caractère physique</b>
<b><u>Dossier d'information</u></b>
<b>9. Politique 219</b>
<b>10. Réorganisation 2022-23</b>
<b>11. Campagne de financement</b>
<b>12. Suivis COVID</b>
<b>13. Parole à la représentante du service de garde</b>
<b>14. Parole aux enseignants</b>
<b>15. Parole au délégué du comité de parents</b>
<b>16. Parole au représentant de la communauté</b>
<b>17. Correspondance</b>
<b>18. Questions diverses.</b>
<b>19. Date de la prochaine assemblée : 19 avril</b>
<b>20. Ajournement ou levée de l'assemblée</b>

## ÉTAIENT PRÉSENTS

Personnels : Carolane Birs, enseignante

Karine Fredette, enseignante

Anne-Marie Quesnel, enseignante

Stéphanie Poirier, enseignante

Direction : Sandra Prévèreault

Parents : Matthieu Gélinas

Isabelle Savoie

Élizabeth Grou

Isabelle Ménard

Marie-Ange Marin (substitut)

Jean-François Chaput

Public : Estelle Blanchard

Karolane Jourdain

### **1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Mme Élizabeth Grou constate le quorum et la séance est ouverte à 18h30.

### **2. CÉ-22-02-15-15**

#### **Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

Lecture par Mme Élizabeth Grou. Adopté par monsieur Jean-François Chaput.

### **3. CÉ-22-02-15-16**

#### **Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2021**

**Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

#### **4. Parole au public**

Deux membres du public sont présents, Estelle Blanchard et Karolane Jourdain; elles n'ont aucun commentaire à formuler.

#### **5. Nouvelles et suivis**

Semaine des enseignants : ils ont reçu des surprises. La direction a remplacé des enseignants pendant leur surveillance lors des récréations, leur bon travail et leur engagement ont été soulignés.

Semaine de la persévérance : des activités se sont vécues dans les classes, les membres du personnel ont porté fièrement le ruban de la persévérance.

L'orthopédoque de l'école est en arrêt de travail. La direction est en démarches avec le CSS afin de pallier cette rupture de service aux élèves.

L'élagage de la bibliothèque a été fait : plusieurs livres ont été retirés des rayons. Ils seront offerts aux enseignants et aux élèves. Le restant sera remis à la Médiathèque Maskoutaine.

Un comité a été mis sur place afin de mettre à jour les règles de la cour d'école et les simplifier et, par le fait même, arrimer les interventions entre les membres du personnel de l'école.

#### **6. CÉ-22-02-15-17**

##### **Budget révisé**

La direction présente un document aux membres du conseil d'établissement qui présente le budget révisé de l'école. Les 4 principaux fonds sont présentés en précisant les montants reçus du centre de services ainsi que les allocations provenant du Ministère. Madame Stéphanie Poirier approuve le budget révisé.

#### **7. CÉ-22-02-15-18**

##### **Mesures dédiées et protégées**

Sandra Prévèreault confirme aux membres du conseil d'établissement les montants reçus du Ministère dans le cadre des mesures dédiées et protégées. Madame Isabelle Ménard approuve cette résolution.

#### **8.**

##### **Campagne de financement**

Sandra Prévèreault a consulté les enseignants afin de connaître leurs besoins à caractère physique. Elle fait de même avec les membres du conseil d'établissement. Mise à part

une nouvelle école, des besoins sont nommés : portes coulissantes dans la classe de Jacinthe, poignée de garde-robe dans la classe de Danielle.

### **Dossier d'information**

#### **9. Politique 219**

La politique 219 concernant l'admission des élèves a été mise à jour. Le document a été envoyé par courriel aux membres du conseil. Ce document présente les principes directeurs pour l'inscription des élèves, les dates de la période d'inscription proprement dite, le découpage du territoire de notre centre de services et les documents requis pour l'inscription d'un nouvel élève. Dans cette politique, nous retrouvons l'information concernant l'ajout d'une maternelle 4 ans ainsi qu'une classe d'adaptation scolaire à l'école des Passereaux pour la prochaine année scolaire.

#### **10. Réorganisation 2022-23**

Nouvelles de M. soumis, directeur des ressources matérielles : entente entre le CSS et la fabrique, il reste l'Évêché et la SQI (société québécoise des infrastructures). Il n'est plus question d'agrandissement de l'école des Passereaux, mais bien d'une nouvelle construction. Cela a été présenté au dernier conseil d'administration du CSSSH qui a eu lieu le 8 février dernier. Le dossier de l'école des Passereaux est dans les priorités du CSS.

Deux hypothèses sont présentées pour la réorganisation des classes pour l'an prochain en considérant que 7 classes sont disponibles à l'immeuble Jacques-Cartier pour l'école des Passereaux :

- A- 3 classes de maternelle 5 ans et 4 classes de premier cycle à l'immeuble Jacques-Cartier;
- B- 1 classe de maternelle 4 ans, 3 classes de maternelle 5 ans et 3 classes du premier cycle à l'immeuble Jacques-Cartier.

L'hypothèse A est priorisée. Le 12 avril prochain, la première hypothèse de la clientèle pour 22-23 sera connue et l'école sera davantage fixée.

#### **11. Campagne de financement**

La campagne a débuté le 15 février et se terminera le 15 mars. Les profits seront utilisés pour l'achat de livres de bibliothèque. Chaque pot vendu permettra de remettre un repas à Moisson Maskoutaine.

## **12. Suivis COVID**

Il y a un excellent suivi de la part des secrétaires en lien avec les isolements des élèves, aucun membre du personnel n'est présentement en isolement et les parents sont très collaborateurs. L'école continue de faire passer des tests rapides aux élèves qui développent des symptômes en cours de journée.

## **13. Parole à la représentante du service de garde**

Il y a beaucoup d'entraide au sein de l'équipe du service de garde. Deux sorties prévues en journées pédagogiques ont dû être annulées en raison de la pandémie. La boxe a recommencé le midi pour les élèves des deux pavillons. Les activités avec Cardio Plein-Air recommencent après la relâche.

## **14. Parole aux enseignants**

Les élèves aiment beaucoup porter leur chandail à l'effigie de l'école des Passereaux : cela amène un grand sentiment d'appartenance. Les élèves apprécient la boxe le midi. Les parents des élèves de l'immeuble Jacques-Cartier ont été sollicités pour partager une photo de leur enfant en train de lire pour l'activité : « Pris en flagrant délit de lecture ». Les élèves de maternelle et du premier cycle ont assisté à la pièce de théâtre « Bill, bestioles » portant sur le thème des dinosaures présentée en virtuel en direct de la salle Juliette-Lassonde. Les activités en parascolaires avec Stéphanie Poirier ont recommencé et il y a beaucoup d'inscriptions. Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont vécu une activité offerte par la Maison amérindienne.

## **15. Parole au délégué du comité de parents**

Une consultation de madame Caroline Germain des services éducatifs a eu lieu auprès du comité de parents. Au conseil d'administration, le siège du district 5 est vacant et M. Malenfant a été élu.

## **16. Parole au représentant de la communauté**

Pas de représentant

## **17. Correspondance**

Une résidente de Sainte-Marthe a écrit une lettre manuscrite à l'attention de la direction de l'école des Passereaux dans laquelle la dame partage le fonctionnement pour l'aération des classes lorsqu'elle était sur les bancs de l'école Maurice-Jodoin dans l'ancien pavillon Saint-Joseph.

## **18. Questions diverses**

Aucune

**19. Date de la prochaine assemblée**

Le 19 avril 2022

**20. Ajournement ou levée de l'assemblée**

Mme Élisabeth Grou propose la levée de l'assemblée à 19h52.

---

Mme Sandra Prévèreault, directrice

---

Mme Élisabeth Grou, présidente